



COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation :

27 mai 2025

Délibération Numéro

2025.05.06.16

Objet :

DECISIONS DU MAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20250605-2025050616-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 05 juin 2025

Le cinq juin deux mil vingt-cinq dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 27 mai 2025

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAU Pierrick, M. LE CORRE Géraud,

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène, Mme PIERRE Angélique

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal les décisions du Maire prises depuis le conseil municipal du 3 avril dernier.

2025.07 : accord sur devis de l'entreprise HELIACQ pour l'acquisition de deux PC portable pour l'école maternelle pour un montant total TTC de 1 934.57€.

2025.08 : accord sur devis de l'entreprise ALERT INCENDIE pour le remplacement des moyens de lutte contre l'incendie pour un montant total TTC de 3 066.00€.

2025.09 : accord sur devis de l'entreprise SC METAL pour le remplacement du portail du bassin d'orage pour un montant total TTC de 1 999.20€.

2025.10 : accord sur devis du garage GAGU pour la réparation du véhicule communal pour un montant total TTC de 1 939.98€

2025.11 : accord sur devis de l'entreprise AVENEL Jérôme pour les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments communaux un montant total TTC de 652.00€.

Le Conseil Municipal prend acte

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT



La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD